

Institut des

Sciences Humaines
et Sociales

Plan de suivi des recommandations des experts de l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES)

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Boulevard du Rectorat, 7 (B31)

4000 LIEGE

E-mail : ishs@ulg.ac.be

<http://www.ishs.ulg.ac.be>



PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITE D'EXPERTS

1. Une stratégie globale

Le plan de suivi des recommandations adressées par le collège des experts en charge de l'évaluation externe s'inscrit dans une stratégie globale de réorientation des filières de formation organisées par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales.

Cette stratégie globale s'appuie sur quatre objectifs majeurs :

1. Renforcer l'identité des programmes et des filières d'études
2. Ouvrir l'Institut vers l'extérieur (monde professionnel, monde de la recherche)
3. Renforcer l'internationalisation de l'Institut : mobilité étudiante, apprentissage des langues...
4. Promouvoir des études de la réussite (en particulier la mise en œuvre d'un dispositif de soutien à la réussite en premier bachelier)

Ces quatre axes feront l'objet d'actions concertées et planifiées qui entendent aller au-delà d'aménagements ponctuels. Leur réalisation s'appuiera sur l'une des forces essentielles de l'ISHS, bien identifiée par le collège des experts dans le rapport d'évaluation externe : une équipe enseignante particulièrement dynamique, renouvelée, rajeunie, compétente et attractive, fonctionnant de façon collégiale sur la base d'une démarche fortement réflexive et à l'écoute des étudiants.

Les initiatives prises collégalement n'auront toutefois que peu de chances d'aboutir sans le soutien des différentes autorités de tutelle (présidence de l'ISHS, autorités universitaires), sans une analyse approfondie des données disponibles ou sans la mise à disposition de données nouvelles, sans une planification raisonnée et raisonnable des différentes actions envisagées et sans une formalisation du dispositif de suivi de ces initiatives ou innovations. Si l'on entend mettre en œuvre une démarche qualité, il est ainsi indispensable qu'au sein de l'ISHS, une équipe représentative des différents intervenants dans les formations (enseignants, assistants, personnel administratif et étudiants) soit chargée du suivi des innovations et de l'élaboration des indicateurs de qualité. Il s'agirait par exemple de cibler les démarches les plus efficaces et les moins coûteuses (notamment en termes logistiques et de suivi administratif des parcours d'étude).

2. Procédure d'élaboration du plan de suivi des recommandations

Le plan de suivi des recommandations est le fruit d'une démarche de réflexion collective déclinée en six étapes.

1^{ère} étape : Identification des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation externe, et catégorisation de ces recommandations.

2^{ème} étape : Choix des actions prioritaires, sur base d'une consultation des encadrants pédagogiques de l'ISHS (enseignants, assistants, personnel scientifique associé aux tâches pédagogiques, personnel administratif) et des représentants des étudiants :

Priorité n°1 : l'organisation des programmes de formation

Priorité n°2 : une meilleure articulation des savoirs académiques et pratiques

Priorité n°3 : l'amélioration de l'apprentissage des langues

Priorité n°4 : la réorientation du modèle pédagogique

3^{ème} étape : Constitution de groupes de travail sur base de la démarche de consultation interne.

Les groupes de travail « Masters » ont envisagé les questions suivantes : le contenu de la formation et les prérequis (ce qui doit être maîtrisé par les étudiants pour entrer en master), l'organisation des stages, l'apprentissage des langues en master et la formation des adultes.

Le groupe de travail « Bacheliers » a envisagé les questions suivantes : l'organisation du programme de formation ; l'échec en bachelier ; la réorientation du modèle pédagogique et l'apprentissage des langues.

4^{ème} étape : Présentation des réflexions soulevées dans les différents groupes de travail, sur base d'un document de synthèse.

5^{ème} étape : Rédaction des lignes d'action sur base du canevas transmis par l'AEQES, dans les différents groupes de travail.

6^{ème} étape : Rédaction d'un plan stratégique, articulant et synthétisant les différentes actions envisagées par les groupes de travail.

3. Les lignes d'action retenues

Les lignes d'action retenues ont été formulées sur base des résultats de l'évaluation interne, des réflexions échangées lors de la consultation des étudiants, des anciens étudiants et des employeurs, ainsi que des analyses et des recommandations formulées par le collège des experts.

Axe 1 : Renforcement de l'identité des programmes et des filières d'études

Le **renforcement de l'identité des filières de formation** est une préoccupation majeure. Pour rappel, les programmes des bacheliers et des masters ont été conçus et mis en œuvre dans un contexte institutionnel marqué par la création de l'ISHS au sein de l'Université de Liège et à un moment où les contacts avec l'environnement professionnel étaient encore balbutiants.

Les premières années d'expérimentation de ces programmes ont mis en évidence des forces et des faiblesses. Dans l'état actuel des choses, l'identité des nouveaux masters professionnalisants (gestion des ressources humaines, sciences du travail et sciences de la population et du développement) et du master en anthropologie s'affirme progressivement, alors que le master en sociologie, qui concentrait l'offre de formation initiale, tend à perdre sa visibilité. Les actions planifiées visent donc à soutenir l'affirmation professionnelle des formations émergentes, à redéfinir et à revaloriser les orientations des formations dans les disciplines théoriques de base.

Les actions ne pourront toutefois se limiter à une réforme des programmes des différents masters ; c'est aussi la nature de l'offre de la formation en bachelier, sa structure et ses contenus qui devront être réexaminés.

Plusieurs défis ont été identifiés et devront être relevés :

- clarifier l'offre de formation ;
- approfondir les disciplines centrales ;
- éclairer le choix de l'orientation de master ;
- maintenir une ouverture aux différentes orientations ;
- de conforter une position centrale dans le champ des sciences humaines et sociales ;
- contribuer à donner à chacun des étudiants un socle minimal de compétences méthodologiques.

Préalablement à la mise en œuvre des actions, il paraît utile de **compléter** ou d'**affiner le diagnostic initial**.

Afin de mieux orienter le contenu des actions envisagées, il sera utile de **prendre connaissance des initiatives prises dans d'autres contextes nationaux ou institutionnels** : la structure donnée aux masters « professionnels » ou « recherche » en France ; l'orientation prise par les formations de 2^{ème} cycle en Communauté flamande ; les conditions d'implémentation des réformes pédagogiques telles que, par exemple, l'approche de type PBL (Problem Based Learning) en Faculté de médecine de l'Université de Liège.

Enfin, de façon à clarifier l'offre de formation en bachelier et en master, il conviendra de **définir ce qui doit être acquis par tout étudiant issu d'un des bacheliers organisés par l'ISHS**, sachant que :

- ✚ les bacheliers n'ont pas une vocation professionnalisante mais sont avant tout des bacheliers de transition vers des masters à finalité approfondie, spécialisée ou didactique ;
- ✚ les besoins des diplômés des différents masters n'ont jusqu'ici pas été suffisamment précisés.

Le travail de **définition d'un référentiel de compétences**, liées aux démarches, procédés et techniques de collecte des données en sciences sociales, est actuellement en cours au sein de l'Institution et l'ISHS s'inscrit dans cette dynamique. Ce travail fait l'objet d'un soutien de l'IFRES. La réflexion sur les aspects « méthodologiques » devra être complétée d'une réflexion sur la place des apports théoriques. Il s'agira d'être attentif aux prescriptions imposées par le Cadre Européen des Certifications (EQF = European Qualification Framework).

Il s'agit également d'agir sur la structure et le contenu des filières de formation :

- ✚ **Clarification et différenciation de l'offre de formation des bacheliers en sociologie et anthropologie, et en sciences humaines et sociales** : évaluation des options existantes ; création d'options plus spécifiquement orientées vers la sociologie, l'anthropologie et les sciences de la population et du développement au sein du bachelier en sociologie-anthropologie ; (ré)introduction d'un travail de fin de bachelier plus spécifiquement orienté vers le contenu de la formation de master.

- ✚ **Clarification et différenciation de l'offre de formation des masters en Gestion des ressources humaines, en sciences du travail (120 ECTS) et sciences du travail année unique (60 ECTS) :** introduction de cours ou de séminaires consacrés aux évolutions en matière de GRH, création de cours spécifiques aux masters en sciences du travail.
- ✚ **Redéfinition de l'offre de formation du master en sociologie :** contenu de la finalité approfondie ; contenu et modalités du travail personnel de 1^{ère} année de master ; contenu et modalités du « stage » de 1^{ère} année de master. L'identité du master en sociologie pourra s'appuyer sur l'ouverture de nouveaux champs thématiques non couverts par les autres filières (en particulier : art, ville, famille, politique, sciences et techniques).
- ✚ **Préciser l'offre de formation du master en anthropologie :** mettre encore plus clairement l'anthropologie au cœur des problèmes de société ; clarifier et rendre plus cohérente la liste des options proposées en master.

Axe 2 : Ouverture de l'Institut vers l'extérieur (monde professionnel, monde de la recherche)

Les actions projetées viseront à améliorer l'articulation entre savoirs académiques et pratiques. L'ouverture de l'ISHS sur son environnement (monde professionnel, société civile, associations, etc.) sera approfondie, de façon à mieux identifier les attentes et les besoins qui doivent être pris en considération durant la formation initiale. D'une part, il s'agira d'améliorer l'organisation actuelle des « stages » et d'autre part, de veiller au maintien de liens forts avec les anciens étudiants.

Cette double préoccupation est centrale dans les masters à finalité professionnelle : master en gestion des ressources humaines, master en sciences du travail (à finalité) et master en sciences de la population et du développement. Les stages constituent un moment privilégié pour l'identification des attentes des employeurs potentiels, pour l'acquisition et l'expérimentation de compétences professionnelles. Dans ce cadre, les actions qui seront mises en œuvre porteront sur :

- ✚ un renforcement de l'encadrement administratif et pédagogique des stages ;
- ✚ la création de séminaires permettant une exploitation des apports des stages ;
- ✚ un aménagement du calendrier de formation permettant la réalisation des stages au cours d'une période prolongée ;
- ✚ la constitution d'un réseau de collaborateurs dans les différents secteurs professionnels visés ;
- ✚ la création d'un réseau d'alumni.

Dans le cas du master en anthropologie, c'est avant tout un contact approfondi avec un « terrain » qui sera privilégié : il s'agira ici de permettre une mobilité de longue durée et de stabiliser des modes de financement de ces séjours de longue durée (échanges Erasmus ; bourses CUD ; etc.).

Dans le cas du master en sociologie, les préoccupations seront de nature différente selon la finalité choisie. La finalité didactique prépare au métier de l'enseignement : des stages sont donc au cœur de la formation. Il serait néanmoins utile d'envisager les conditions propices à une consolidation des apprentissages et une extension des compétences acquises en matière de transposition didactique vers l'ingénierie de la formation et la conception de dispositifs de formation : l'ouverture des finalités dès la 1^{ère} année du master pourrait être envisagée.

La finalité approfondie s'ouvrira sur des contacts approfondis avec les services de recherche de l'ISHS : il s'agira de concevoir des périodes d'apprentissage consacrées à la participation à des dispositifs de recherche existants, voire à la conception et à la mise en œuvre de ces dispositifs.

Axe 3 : Renforcer l'internationalisation de l'Institut : mobilité étudiante, apprentissage des langues...

La mobilité étudiante s'inscrira dans le double projet d'une amélioration de l'apprentissage de langues étrangères et d'une consolidation des spécificités des filières de formation. Les échanges Erasmus permettent en effet une mobilité enseignante qui devrait être plus systématiquement exploitée.

Les actions visées porteront sur :

- ✚ l'approfondissement et l'élargissement des contacts avec les universités étrangères afin de permettre la mobilité des chercheurs et des professeurs ainsi que la mobilité des étudiants (séjours Erasmus et autres conventions) ;
- ✚ une plus grande souplesse concernant les périodes réservées à un séjour Erasmus ;
- ✚ l'ouverture de périodes de stage s'inscrivant dans le cadre du programme Erasmus.

Afin de favoriser la pratique de la langue anglaise, on veillera à renforcer les articulations et les collaborations entre les enseignants de l'ISLV et les enseignants ayant en charge les cours disciplinaires, notamment lorsqu'il s'agira d'exploiter des ressources documentaires ou théoriques

présentées en anglais. Il s'agira ainsi de réorganiser le travail de fin de bachelier, en l'articulant de façon plus étroite aux spécificités de l'orientation choisie : par exemple, dans le cadre de la formation en anthropologie, on mettra en place une meilleure intégration des cours thématiques, d'un terrain et du travail personnel en anglais.

Axe 4 : Promouvoir des études de la réussite (en particulier la mise en œuvre d'un dispositif de soutien à la réussite en premier bachelier)

Les premiers mois de l'entrée dans la formation de bachelier sont déterminants pour la poursuite du parcours de formation. Il conviendrait donc de prendre au sérieux l'organisation des premières activités d'apprentissage, particulièrement importante pour des étudiants dont le projet de formation n'est pas toujours stabilisé.

Les données utiles à la bonne compréhension des conditions favorables à la réussite doivent être en partie cherchées auprès des étudiants qui ont su franchir l'obstacle d'emblée, et ceux qui ont su ajuster leur stratégie d'études après une session de janvier « problématique ». Mais on ne peut faire l'économie de la situation des étudiants majoritaires qui, après la session de janvier, ne sont pas parvenus à « corriger le tir ».

On rappellera que les experts appelaient à l'introduction de pédagogies plus actives, que le cours transmissif ou magistral.

La mise en œuvre d'un dispositif de soutien à la réussite en 1^{ère} année de bachelier est un travail de longue haleine. Sa conception devra être précédée d'un travail d'investigation, d'analyse et de contextualisation du problème posé. Les actions projetées pourraient par exemple consister en :

- une analyse des données disponibles : statistiques de réussite ; suivi des trajectoires des étudiants entrants ; identification de trajectoires « typiques » ;
- une recension des travaux scientifiques réalisés en la matière ;
- une analyse des réflexions menées dans le cadre de groupes de travail et/ou de commissions (notamment la commission Echechs, créée en 1994 à l'ULg) ;
- l'identification d'initiatives prises dans d'autres contextes ;

- une démarche d'investigation auprès des étudiants de 1^{ère} année de bachelier en sociologie et anthropologie, et de bachelier en sciences humaines et sociales, et des encadrants (enseignants et assistants) ;
- la mise en œuvre d'une table ronde ouverte aux enseignants de 1^{ère} année de bachelier, qui servira de base à la discussion des résultats obtenus dans les investigations menées, à la formulation d'objectifs spécifiques et collégiaux à la 1^{ère} année de bachelier, et à la validation du dispositif mis en œuvre ;
- la formulation d'objectifs spécifiques à la 1^{ère} année de bachelier et communiqués à l'ensemble des enseignants concernés ;
- la conception d'un dispositif de formation adapté aux besoins des étudiants de 1^{ère} année de bachelier, visant à soutenir leur intégration dans une formation de niveau universitaire, basé sur une clarification des exigences et des compétences attendues à l'issue de cette première année d'études, et comprenant des moments d'évaluation formative et de diagnostic sur la pertinence des stratégies d'étude adoptées par les étudiants ;
- le suivi du dispositif de formation, son évaluation et la formulation d'éventuels aménagements.

4. Responsables

Le pilotage et le suivi des actions projetées seront confiés à un groupe constitué d'un membre du personnel administratif, des présidents de jurys d'examens, des responsables académiques des différentes filières, du président du Conseil des études en sciences sociales et du président de l'ISHS.

5. Résultats attendus

Les programmes modifiés des bacheliers et des masters seront tous d'application à la rentrée de septembre 2014. Des premières initiatives ont déjà été prises suite à l'évaluation et seront poursuivies dès la rentrée académique 2011-2012.

Le dispositif de soutien à la réussite en 1^{ère} année de bachelier sera expérimenté en septembre 2014, puis soumis à évaluation pour amendements et/ou reconduction.

6. Conditions de réalisation

La mise en œuvre des actions requiert l'engagement et la participation de chacun de ceux qui prennent une part active dans les programmes de formation, une consultation régulière des étudiants à qui se destineront ces actions et un contact étroit avec des représentants du monde professionnel qui pourront apporter un éclairage sur la validité de certaines des actions projetées.

Elle suppose aussi le soutien des autorités académiques et institutionnelles de l'Université de Liège.

Comme l'avaient souligné les experts dans le rapport d'évaluation externe, des glissements de moyens devront être consentis entre masters et bacheliers. Mais la consolidation des relations avec le monde professionnel, l'amélioration du lien entre savoirs académiques et pratiques exigent tout à la fois un support administratif et une action à long terme, que la durée nécessairement limitée des mandats attribués aux assistants ne permet pas.

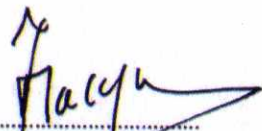
Objectifs	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1. Renforcer l'identité des programmes et des filières d'études	1 Différenciation des 2 bacheliers proposés	1 : fort 2 : fort 3 : fort	Présidents de jury Responsables de filières Conseil des études Conseil de l'Institut	1 : 2011-2014	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure identité des bacheliers et des masters • Renforcement des filières dès les programmes de bacheliers • Plus grande attractivité des programmes 	Consensus au sein de l'ISHS
	2 Création des options : anthropologie, sociologie et Population et Développement dès le Bachelier en Sociologie-Anthropologie. Etoffer l'offre de cours en anthropologie dans le bachelier.	4 : fort 5 : fort 6 : moyen		2 : 2011-2014		
	3 Réforme des programmes de bacheliers et de masters : cours plus spécifiques aux filières dans les bacheliers et dans les masters.			3 : 2011-2014		
	4 Différencier l'offre de formation entre les masters GRH, Sciences du travail (120) et Sciences du travail année unique (cours plus spécifiques)			4 : en cours (2010-2012)		
	5 Ouverture du Master en Sociologie vers des domaines non couverts par les autres filières (art, ville, politique, sciences et techniques).			5 : 2011-2012 6 : 2013-2014		

	6	Meilleur appui des programmes d'enseignement sur les domaines d'excellence de l'ISHS					
2. Ouverture de l'Institut vers l'extérieur (monde professionnel, monde de la recherche)	1	Renforcer l'encadrement des étudiants (aspects administratifs et pédagogiques)	Fort	Présidents de jury Responsables de filières Conseil des études Conseil de l'Institut	2011-2014	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur ancrage sur les réalités de terrain et/ou renforcement de l'expérience professionnelle • Meilleure attractivité des programmes de cours 	<p>Maintien du consensus au sein de l'ISHS</p> <p>Solliciter les Autorités Académiques en vue de l'obtention d'un renfort administratif de niveau 1</p>
	2	Mise sur pied de séminaires de recherches et d'encadrement des stages					
	3	Mieux intégrer les stages dans le cursus en prévoyant une plage horaire dédiée à cet aspect					
	4	Développer les contacts avec les entreprises privées, les associations, les services publics, les centres de recherche, les anciens étudiants et les professionnels de la formation					
3. Renforcer l'internationalisation de l'Institut : mobilité étudiante, apprentissage des langues...	1	Développer les contacts avec les universités étrangères entre chercheurs et professeurs	1 : moyen 2 : moyen 3 : fort 4 : moyen 5 : fort	Présidents de jury Responsables de filières Conseil des études Conseil de l'Institut	1 : 2011-2014 2 : 2011-2014 3 : 2011-2014	<ul style="list-style-type: none"> • Rayonnement international • Meilleure connaissance des langues par les 	En liaison avec point 2 : solliciter les Autorités Académiques en vue de l'obtention d'un renfort administratif de niveau 1

	<p>2 Développer les accords avec les universités étrangères (Erasmus et autres conventions)</p> <p>3 Augmenter les possibilités en termes de périodes de départ en Erasmus</p> <p>4 Prévoir une période de stage permettant aux étudiants de faire un stage Erasmus</p> <p>5 Meilleure adéquation du contenu des cours de langue avec les matières enseignées à l'Institut</p>			<p>4 : 2012-2014</p> <p>5 : en cours (2010 – 2013)</p>	étudiants	
4. Promouvoir des études de la réussite	<p>1 Mise en œuvre d'un dispositif de soutien à la réussite en première année de bachelier</p> <p>2 Analyse de données statistiques</p> <p>3 Recension des travaux scientifiques réalisés en la matière</p> <p>4 Analyse des réflexions menées dans le cadre de groupes de travail et/ou de commissions</p> <p>5 Identification d'initiatives prises dans d'autres contextes</p>	Fort	Présidents de jury Responsables de filières Conseil des études Conseil de l'Institut	2011-2014	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture des programmes réformés en septembre 2014 	<p>Maintien du consensus au sein de l'ISHS</p> <p>Accord et soutien des Autorités Académiques</p>

	<p>6 Démarche d'investigation auprès des étudiants de 1^{ère} année de bachelier et des encadrants</p> <p>7 Table ronde ouverte aux enseignants de 1^{ère} année de bachelier : discussion des résultats obtenus dans les investigations menées ;</p> <p>8 Identification d'objectifs spécifiques à la 1^{ère} année de bachelier</p> <p>9 Réflexion sur les moyens de remédiation</p> <p>10 Suivi du dispositif</p>					
--	--	--	--	--	--	--

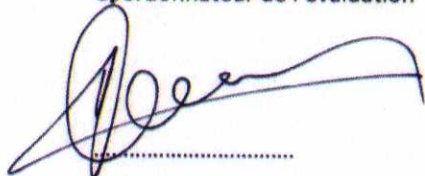
Fait à Liège, le 16 décembre 2010



Marc JACQUEMAIN
Coordonnateur de l'évaluation



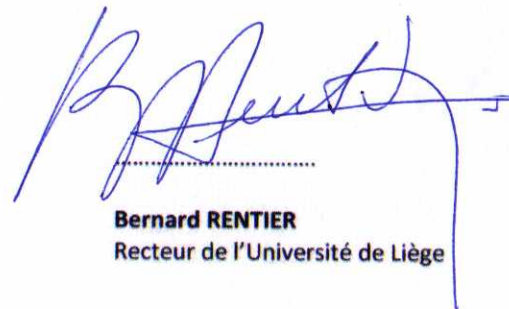
Jean-François GUILLAUME
Coordonnateur de l'évaluation



Didier VRANCKEN
Président de l'ISHS



Freddy COIGNOUL
Vice-Recteur à la Gestion de la Qualité



Bernard RENTIER
Recteur de l'Université de Liège